

**COMPTES ANNUELS ET AUTRES DOCUMENTS À
DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS
ET DES ASSOCIATIONS**

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

DÉNOMINATION: Association des parents d'élèves de l'école européenne

Forme juridique¹: Association internationale sans but lucratif

Adresse: Avenue Oscar Jespers

N°: 75

Code postal: 1200

Commune: Woluwé-Saint-Lambert

Pays: Belgique

Registre des personnes morales (RPM) – Tribunal de l'entreprise de Bruxelles, francophone

Adresse Internet:²Adresse e-mail²:Numéro d'entreprise **0419.537.272**DATE **2/04/2013** de dépôt du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.COMPTES ANNUELS en **EUROS**³approuvés par l'assemblée générale⁴ du **31/01/2023**et relatifs à l'exercice couvrant la période du **1/09/2021** au **31/08/2022**Exercice précédent du **1/09/2020** au **31/08/2021**Les montants relatifs à l'exercice précédent sont / ~~ne sont pas~~⁵ identiques à ceux publiés antérieurementNombre total de pages déposées: 17
objet: 6.1.3, 6.3, 6.5, 7, 8

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans

Signature
(nom et qualité)**MUNCH Friedrich Wolfgang**
Président du Conseil d'AdministrationSignature
(nom et qualité)**DAVIDSSON Bengt Nils Olof**
Vice-Président¹ Le cas échéant, la mention "en liquidation" est ajoutée à la forme juridique.² Mention facultative.³ Au besoin, adapter la devise et l'unité dans lesquelles les montants sont exprimés.⁴ Par le conseil d'administration dans le cas d'une fondation / par l'organe général de direction dans le cas d'une association internationale sans but lucratif.⁵ Biffer la mention inutile.

**LISTE DES ADMINISTRATEURS ET COMMISSAIRES ET
DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION
OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE**

LISTE DES ADMINISTRATEURS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'association ou de la fondation

APPONI - BATTINI Eleonora

[REDACTED]

Mandat: Administrateur, début: 03/02/2022, fin: 19/01/2024

BARABASZ LOPEZ Monika

[REDACTED]

Mandat: Trésorier, début: 03/02/2022, fin: 19/01/2024

BONDESON-EGGERT Christian

[REDACTED]

Mandat: Administrateur, début: 03/02/2022, fin: 31/01/2023

CORNFORD Alexander

[REDACTED]

Mandat: Administrateur, début: 30/01/2022, fin: 19/01/2024

DAVIDSSON Bengt Nils Olof

[REDACTED]

Mandat: Vice-président du Conseil d'Administration, début: 26/01/2017, fin: 31/01/2023

DUARTE GOMES Catarina

[REDACTED]

Mandat: Secrétaire, début: 21/01/2021, fin: 31/01/2023

GESQUIERE Pim

[REDACTED]

Mandat: Administrateur, début: 21/01/2021, fin: 31/01/2023

GUERRERO Sebastian

[REDACTED]

Mandat: Administrateur, début: 21/01/2021, fin: 31/01/2023

GRGIC Andrea

[REDACTED]

Mandat: Administrateur, début: 21/01/2021, fin: 31/01/2023

LISTE DES ADMINISTRATEURS ET COMMISSAIRES (suite de la page précédente)

HONICH Ursula

[REDACTED]

Mandat: Administrateur, début: 03/02/2022, fin: 31/01/2023

KNUTTI Maija

[REDACTED]

Mandat: Administrateur, début: 03/02/2022, fin: 19/01/2024

LACROIX Nicolas

[REDACTED]

Mandat: Administrateur, début: 03/02/2022, fin: 31/01/2023

LARANJEIRA Bruno

[REDACTED]

Mandat: Administrateur, début: 03/02/2022, fin: 31/01/2023

MAGGIO Roberta Giovanna

[REDACTED]

Mandat: Secrétaire, début: 24/01/2019, fin: 31/01/2023

MARINIELLO Mario

[REDACTED]

Mandat: Administrateur, début: 03/02/2022, fin: 31/01/2023

MOLNAR Gaspar

[REDACTED]

Mandat: Administrateur, début: 03/02/2022, fin: 31/01/2023

MUNCH Friedrich Wolfgang

[REDACTED]

Mandat: Président du Conseil d'Administration, début: 03/02/2022, fin: 19/01/2024

SANTOS Gisela

[REDACTED]

Mandat: Administrateur, début: 03/02/2022, fin: 04/05/2022

SOMMA Giacomo Marco

[REDACTED]

Mandat: Administrateur, début: 21/01/2021, fin: 31/01/2023

SCHULYOK Johanna

[REDACTED]

Mandat: Administrateur, début: 21/01/2021, fin: 31/01/2023

LISTE DES ADMINISTRATEURS ET COMMISSAIRES (suite de la page précédente)

SMITH Kevin

Mandat: Administrateur, début: 21/01/2021, fin: 02/07/2022

STOROST Ulrike

Mandat: Administrateur, début: 03/02/2022, fin: 19/01/2024

THOMAS Christine

Mandat: Administrateur, début: 03/02/2022, fin: 15/02/2022

SZULYOVSZKY Monika

Mandat: Administrateur, début: 03/02/2022, fin: 31/01/2023

ZELINGER David

Mandat: Administrateur, début: 21/01/2021, fin: 31/01/2023

GROUPE AUDIT BELGIUM SRL 0434.720.148

Avenue du Bourgmestre E. Demunter 5, boîte 10, 1090 Jette, Belgique

Numéro de membre: B00096

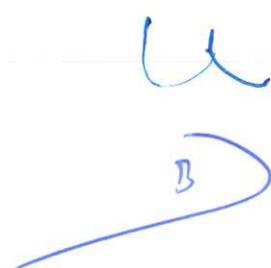
Mandat: Commissaire, début: 23/01/2020, fin: 26/01/2023

Représenté par:

1. TUYTTENS Sophie

Avenue du Bourgmestre E. Demunter 5 , boîte 10, 1090 Jette, Belgique

, Numéro de membre : A02753



MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT

Mentions facultatives:

- dans le cas où des comptes annuels ont été vérifiés ou redressés par un expert-comptable externe ou par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque expert-comptable externe ou réviseur d'entreprises et son numéro de membre auprès de son Institut ainsi que la nature de sa mission:
 - A. La tenue des comptes de l'association ou de la fondation,
 - B. L'établissement des comptes annuels,
 - C. La vérification des comptes annuels et/ou
 - D. Le redressement des comptes annuels.

- si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

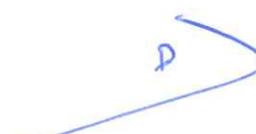
Nom, prénoms, profession, domicile	Numéro de membre	Nature de la mission (A, B, C et/ou D)

lan
B

COMPTES ANNUELS

BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
ACTIF				
FRAIS D'ÉTABLISSEMENT		20		
ACTIFS IMMOBILISÉS		21/28	<u>263.847</u>	<u>105.670</u>
Immobilisations incorporelles	6.1.1	21	190.462	36.420
Immobilisations corporelles	6.1.2	22/27	73.385	69.250
Terrains et constructions		22		
Installations, machines et outillage		23	23.647	38.757
Mobilier et matériel roulant		24	49.738	30.493
Location-financement et droits similaires		25		
Autres immobilisations corporelles		26		
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		
Immobilisations financières	6.1.3	28		
ACTIFS CIRCULANTS		29/58	<u>2.137.022</u>	<u>2.232.883</u>
Créances à plus d'un an		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
Stocks et commandes en cours d'exécution		3	107.977	133.800
Stocks		30/36	107.977	133.800
Commandes en cours d'exécution		37		
Créances à un an au plus		40/41	103.971	279.027
Créances commerciales		40	58.560	239.615
Autres créances		41	45.411	39.412
Placements de trésorerie		50/53		
Valeurs disponibles		54/58	1.865.293	1.807.811
Comptes de régularisation		490/1	59.781	12.245
TOTAL DE L'ACTIF		20/58	<u>2.400.869</u>	<u>2.338.553</u>

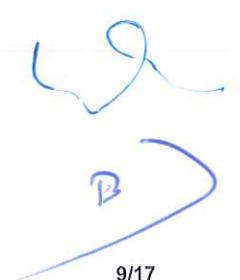
	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
PASSIF				
FONDS SOCIAL		10/15	<u>1.830.171</u>	<u>1.646.186</u>
Fonds de l'association ou de la fondation	6.2	10		
Plus-values de réévaluation		12		
Fonds affectés et autres réserves	6.2	13	1.830.171	1.646.186
Bénéfice (Perte) reporté(e)(+)/(-)		14		
Subsides en capital		15		
PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS	6.2	16	<u>25.000</u>	<u>25.000</u>
Provisions pour risques et charges		160/5	25.000	25.000
Pensions et obligations similaires		160		
Charges fiscales		161		
Grosses réparations et gros entretien		162		
Obligations environnementales		163		
Autres risques et charges		164/5	25.000	25.000
Provisions pour subsides et legs à rembourser et pour dons avec droit de reprise		167		
Impôts différés		168		
DETTES		17/49	<u>545.698</u>	<u>667.367</u>
Dettes à plus d'un an	6.3	17		
Dettes financières		170/4		
Etablissements de crédit, dettes de location-financement et dettes assimilées.....		172/3		
Autres emprunts		174/0		
Dettes commerciales		175		
Acomptes sur commandes		176		
Autres dettes		178/9		
Dettes à un an au plus	6.3	42/48	545.698	667.367
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42		
Dettes financières		43		
Etablissements de crédit		430/8		
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	343.710	534.422
Fournisseurs		440/4	343.710	534.422
Effets à payer		441		
Acomptes sur commandes		46		
Dettes fiscales, salariales et sociales		45	180.708	114.580
Impôts		450/3	20.204	16.824
Rémunérations et charges sociales		454/9	160.504	97.756
Autres dettes		48	21.280	18.365
Comptes de régularisation		492/3		
TOTAL DU PASSIF		10/49	<u>2.400.869</u>	<u>2.338.553</u>

COMPTES DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
Produits et charges d'exploitation				
Marge brute(+)/(-)		9900	2.406.899	1.381.039
Dont: produits d'exploitation non récurrents		76A		
Chiffre d'affaires ⁵		70	7.968.786	4.460.381
Cotisations, dons, legs et subsides ⁵		73		
Approvisionnement, marchandises, services et biens divers ⁵		60/61	5.562.973	3.079.459
Rémunérations, charges sociales et pensions(+)/(-)		62	2.120.608	1.926.124
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	72.898	33.298
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises)(+)/(-)		631/4	16.080	1.522
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises)(+)/(-)		635/9		
Autres charges d'exploitation		640/8	2.658	4.414
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration		649		
Charges d'exploitation non récurrentes		66A		
Bénéfice (Perte) d'exploitation(+)/(-)		9901	<u>194.655</u>	<u>-584.319</u>
Produits financiers	6.4	75/76B		2.902
Produits financiers récurrents		75		198
Produits financiers non récurrents		76B		2.704
Charges financières	6.4	65/66B	10.670	7.172
Charges financières récurrentes		65	10.670	7.172
Charges financières non récurrentes		66B		
Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts(+)/(-)		9903	<u>183.985</u>	<u>-588.589</u>
Prélèvement sur les impôts différés		780		
Transfert aux impôts différés		680		
Impôts sur le résultat(+)/(-)		67/77		
Bénéfice (Perte) de l'exercice(+)/(-)		9904	<u>183.985</u>	<u>-588.589</u>
Prélèvement sur les réserves immunisées		789		
Transfert aux réserves immunisées		689		
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter(+)/(-)		9905	<u>183.985</u>	<u>-588.589</u>

AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Bénéfice (Perte) à affecter(+)/(-)	9906	183.985	-588.589
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter(+)/(-)	(9905)	183.985	-588.589
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent(+)/(-)	14P		
Prélèvement sur les capitaux propres: fonds, fonds affectés et autres réserves	791		588.589
Affectations aux fonds affectés et autres réserves.....	691	183.985	
Bénéfice (Perte) à reporter(+)/(-)	(14)		



ANNEXE

ETAT DES IMMOBILISATIONS

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)

Valeur d'acquisition au terme de l'exercice

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

Mutations de l'exercice

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

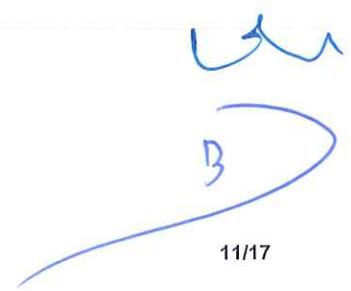
Transférés d'une rubrique à une autre(+)/(-)

Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice

VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE

Codes	Exercice	Exercice précédent
8059P	xxxxxxxxxxxxxxx	142.257
8029	190.462	
8039		
8049		
8059	332.719	
8129P	xxxxxxxxxxxxxxx	105.837
8079	36.420	
8089		
8099		
8109		
8119		
8129	142.257	
(21)	<u>190.462</u>	

	Codes	Exercice	Exercice précédent
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8199P	xxxxxxxxxxxxxxx	479.858
Mutations de l'exercice			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8169	40.613	
Cessions et désaffectations	8179		
Transferts d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8189		
Valeur d'acquisition au terme de l'exercice	8199	520.471	
Plus-values au terme de l'exercice			
Mutations de l'exercice			
Actées	8219		
Acquises de tiers	8229		
Annulées	8239		
Transférées d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8249		
Plus-values au terme de l'exercice	8259P	xxxxxxxxxxxxxxx	
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice			
Mutations de l'exercice			
Actés	8279	36.478	
Repris	8289		
Acquis de tiers	8299		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8309		
Transférés d'une rubrique à une autre(+)/(-)	8319		
Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice	8329	447.086	410.608
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	(22/27)	<u>73.385</u>	
DONT			
Appartenant à l'association ou à la fondation en pleine propriété	8349		



Handwritten signature and the number 3.

ETAT DES FONDS, FONDS AFFECTÉS ET PROVISIONS

FONDS

Patrimoine de départ
 Moyens permanents

Exercice	Exercice précédent

Modifications au cours de l'exercice

Montants

FONDS AFFECTÉS

Règles d'évaluation adoptées pour la détermination des montants affectés (rubrique 13 du passif)

- Répartition par département des "Autres fonds affectés" s'élevant à 1.646.185,99 € + 183.984,97 € = 1.830.170,96 €
- Transports: 883.860,11 €
 - Affaires Générales: 53.566,55 €
 - Activités Périscolaires: 312.506,24 €
 - Cantine: 473.851,62 €
 - Département 'Fonds Social APEEE': 106.386,44 €

PROVISIONS

Ventilation de la rubrique 167 du passif ("Provisions pour subsides et legs à rembourser et pour dons avec droit de reprise") si celle-ci représente un montant important

Provision pour frais de sécurisation

Exercice
25.000




RELATIONS AVEC LES ENTITÉS LIÉES, LES SOCIÉTÉS ASSOCIÉES, LES ADMINISTRATEURS ET LES COMMISSAIRES

ENTITÉS LIÉES OU SOCIÉTÉS ASSOCIÉES

Garanties constituées en leur faveur
 Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur

Codes	Exercice
9294	
9295	
9500	
9501	
9502	

LES ADMINISTRATEURS ET LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT L'ASSOCIATION OU LA FONDATION SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTITÉS CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES

Créances sur les personnes précitées
 Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé
 Garanties constituées en leur faveur
 Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur

LE(S) COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)

Emoluments du commissaire

Exercice
5.082

TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ

Les transactions qui sont contractées directement ou indirectement entre l'association ou la fondation et les membres des organes de direction, de surveillance ou d'administration

Néant

Exercice

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend l'association ou la fondation:

TRAVAILLEURS POUR LESQUELS L'ASSOCIATION OU LA FONDATION A INTRODUIT UNE DÉCLARATION DIMONA OU QUI SONT INSCRITS AU REGISTRE GÉNÉRAL DU PERSONNEL

	Codes	1. Temps plein (exercice)	2. Temps partiel (exercice)	3. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) (exercice)	3P. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) (exercice précédent)
Au cours de l'exercice et de l'exercice précédent					
Nombre moyen de travailleurs	100	17,6	45,8	33,7 (ETP)	41,3 (ETP)
Nombre d'heures effectivement prestées	101	24.840	25.513	50.353 (T)	52.649 (T)
Frais de personnel	102	1.176.517	944.091	2.120.608 (T)	1.926.124 (T)

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
A la date de clôture de l'exercice				
Nombre de travailleurs	105	20	11	25,6
Par type de contrat de travail				
Contrat à durée indéterminée	110	16	5	18,7
Contrat à durée déterminée	111	3	6	5,9
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113	1		1,0
Par sexe et niveau d'études				
Hommes	120	13	3	14,4
de niveau primaire	1200			
de niveau secondaire	1201	8	1	8,6
de niveau supérieur non universitaire	1202	5	1	5,5
de niveau universitaire	1203		1	0,3
Femmes	121	7	8	11,2
de niveau primaire	1210			
de niveau secondaire	1211	4	5	7,0
de niveau supérieur non universitaire	1212	1	3	2,2
de niveau universitaire	1213	2		2,0
Par catégorie professionnelle				
Personnel de direction	130			
Employés	134	18	11	23,6
Ouvriers	132	2		2,0
Autres	133			

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
ENTRÉES Nombre de travailleurs pour lesquels l'association ou la fondation a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice	205	4	64	24,5
SORTIES Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice	305	1	61	20,4

RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

	Codes	Hommes	Codes	Femmes
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5801		5811	
Nombre d'heures de formation suivies	5802		5812	
Coût net pour l'association ou la fondation	5803		5813	
dont coût brut directement lié aux formations	58031		58131	
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	58032		58132	
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	58033		58133	
Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5821		5831	
Nombre d'heures de formation suivies	5822		5832	
Coût net pour l'association ou la fondation	5823		5833	
Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur				
Nombre de travailleurs concernés	5841		5851	
Nombre d'heures de formation suivies	5842		5852	
Coût net pour l'association ou la fondation	5843		5853	

RÈGLES D'ÉVALUATION

Résumé des règles d'évaluation

Les règles d'évaluation de l'ASBL sont établies conformément à l'arrêté royal du 29 avril 2019 portant exécution du Code des sociétés et associations,

dont les dispositions ne sont pas reprises in extenso ci-après.

AR 29/04/2019 - Art. 3:6, §1er, al. 1 & 2

§ 1er. L'organe d'administration de la société, de l'ASBL, de l'ASBL ou de la fondation détermine les règles applicables à l'évaluation de l'inventaire visé à l'article III.89, § 1er, du Code de droit économique. Ces règles sont déterminées, dans le respect des dispositions du présent titre, du titre 2 et du titre 3, en tenant toutefois compte des caractéristiques propres à la société, l'ASBL, l'ASBL ou la fondation.

Ces règles sont actées dans le livre prévu à l'article III.89, § 1er, du Code de droit économique. Elles sont résumées dans l'annexe; ce résumé doit, conformément à l'article 3:1, alinéa 1er, être suffisamment précis pour permettre d'apprécier les méthodes d'évaluation adoptées.

Pour les matières qui ne sont pas explicitement réglées par la Loi ni par l'Arrêté Royal, les principes repris ci-dessous sont d'application. Selon les articles 3:10, 3:24 et 3:29 de l'arrêté royal, les évaluations, amortissements, réductions de valeur et les provisions pour risques et

charges, doivent répondre aux critères de prudence, de sincérité et de bonne foi.

Les rubriques non reprises sont à considérer comme sans objet.

Immobilisations corporelles

Sont enregistrés en immobilisations corporelles, les investissements réalisés dont la durée de vie estimée est supérieure à un an et dont la prise en charges s'effectue alors sous forme d'amortissements calculés comme suit, suivant la méthode linéaire :

- Matériel de bureau / installations / software : amortissement linéaire de 20 % par an

- Matériel informatique : amortissement linéaire de 25 % par an

L'année de l'acquisition, les amortissements sont calculés au prorata du nombre de mois restant à courir entre la date d'achat et la date de clôture de l'exercice.

Stocks

Les stocks de produits alimentaires et non alimentaire, et autres tenues sportives, etc., font l'objet d'un inventaire physique à la date de clôture.

En cours d'exercice, les achats sont enregistrés en charges à leur valeur d'acquisition. Les charges de l'exercice sont ajustées en fin d'exercice par la variation des stocks repris à l'actif du bilan, sur base des inventaires physiques réalisés.

Créances

Les créances sont enregistrées à leur valeur nominale sur base des factures émises ou d'un document probant.

Des réductions de valeur sont actées lorsque leur remboursement à l'échéance est en tout ou en partie incertain ou compromis.

En fin d'exercice comptable, il est convenu d'acter une provision pour réductions de valeur sur les créances commerciales à hauteur de 50 % du solde des créances Parents ouvertes à la date de clôture ; cette provision fait l'objet d'une reprise au cours de l'exercice suivant lorsque ces créances sont effectivement perçues.

Placements de trésorerie et valeurs disponibles

Les avoirs en comptes bancaires et en caisses sont valorisés à leur valeur nominale.

Les éventuels soldes disponibles dans d'autres devises que l'euro sont évalués au cours moyen de la devise concernée à la date de clôture.

Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges doivent être constituées systématiquement pour couvrir des pertes ou charges nettement

circonscrites quant à leur nature, mais qui, à la date de clôture de l'exercice, sont probables ou certaines, mais indéterminées quant à leur montant. Elles ne peuvent avoir pour objet de corriger la valeur d'éléments portés à l'actif.

Fonds affectés

Le résultat réalisé chaque année est affecté aux différents départements selon la répartition proposée par l'organe d'administration.

Dettes

Les dettes sont enregistrées à leur valeur nominale sur base des factures reçues de tiers ou d'un document probant.

Comptes de régularisation (actifs et passifs)

Les proratas de charges et de produits à imputer dans l'exercice ou à reporter sur l'exercice suivant sont enregistrés en comptes de régularisation et évalués à leur valeur d'acquisition, sans considération de la date de paiement ou d'encaissement de ces charges et produits, sauf si l'encaissement effectif de ces produits est incertain.